

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1578

présenté par

M. Carvalho, M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Charroux,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« notamment celles de la croissance verte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'émergence d'une économie sobre en énergie et en ressources suppose la mobilisation de l'ensemble des filières industrielles. La référence aux filières industrielles de la croissance verte apparaît donc superflue.